INFO PRATIQUE.

Info pratique (voir très pratique), à l'attention des lecteurs



(trices) de MédiaChartres



Pour connaître vos droits, en matière commercial et faire vos achats l'esprit libre !

Voici les bons conseils de notre confrère, MoneyVox:

https://www.moneyvox.fr/actu/84427/leclerc-darty-boulanger-cequi-va-changer-sur-votre-ticket-de-

caisse?utm_source=cbanque&utm_medium=email&utm_campaign=lettre
-essentiel-252

La rédaction

La « malédiction » de la lettre « C » . . .

Une lettre maudite dans l'alphabet , le . . . « \boldsymbol{c} » (?

https://www.moneyvox.fr/banque/actualites/84362/carrefour-banq ue-la-tres-mauvaise-surprise-du-defunt-compte-c-zam

La rédaction



FOURRIERE INFO . . .

Pour info, si malheureusement votre véhicule devait se retrouver en fourrière (quelle qu'en soit la raison), MédiaChartres vous informe de la bonne marche à suivre.



NB/MédiaChartres, a suggéré récemment à la Mairie, d'utiliser le bulletin d'informations « Votre Ville » (pour Chartres) pour informer les résidents et lecteurs, idem pour les autres localités.

Nous attendons avec impatience les prochaines parutions pour vérifier, si ces dernières servent à autre chose qu'à de l'auto satisfaction et congratulation (?)

En premier lieu, ne JAMAIS laisser les documents du véhicule

dans ce dernier, pour le risque d'utilisation frauduleux en cas de vol, mais surtout dans ce cas précis.

Inutile de vous précipiter à la fourrière pour récupérer votre véhicule, car il vous faudra au préalable, passer au poste de la **PM** (Police Municipale) de votre lieu de résidence, qui vérifiera si vous êtes en règle et à jour de vos papiers, à la suite de quoi, il vous sera rédigé une sorte de « main levée » précieux sésame que vous devrez remettre au gestionnaire de la fourrière avant d'acquitter le prix de: **121,27 euros TTC** (tarif national, fixé par l'État).

Nonobstant, le **PV de 35 euros** (à régler sous 45 jours, passé ce délai, il sera majoré et vous coûtera 75 euros) vous le recevrez par la poste.

Dernier conseil, avant de vous déplacer, renseignez-vous sur l'adresse de la fourrière, elle peut avoir changé et surtout . . soyez vigilant et prudent.

Yves Dubois

Utiles et non-utiles, ou pire … « inutiles » ?

Depuis un an avec ce Virus international « **Covid**« , nous avons vue fleurir de nouveaux mots et termes que les médias se partagent et dont les membres du gouvernement nous abreuvent…

«



Un temps, le masque ne servait absolument à rien, maintenant il est indispensable ?

Alors question : A quoi servent réellement nos Députés et que représentent t-ils dans un département ... ?

Exemple, dans notre secteur (Chartres et alentours):

Avec, trois députés plus neuf attachés parlementaires et leur secrétariat ainsi qu'un local de permanence ou ils ne sont guère.

Leur pouvoir au niveau d'un département est quasi nul ou presque, leur fonction est de nous représenter à **l'Assemblée nationale**, mais vu qu'ils nous demandent **JAMAIS** notre avis et que la plus part sont élus de la majorité, ils ne font que ce que demande le chef de parti (le chef d'état) .

Quel intérêt a garder **575 Députes** (plus 1600 « aides de camp »), pour des lois déjà décidées à l'avance par **des cabinets externes et payés à prix d'or avec l'argent Public**!

MédiaChartres, étant APOLITIQUE ne cherche pas le débat, mais s'interroge sur le bien fondé de t'elles dépenses somptuaires et inutiles, qui trouveraient certainement, une meilleur place et raison au sein des collectivités locale et Départementale.

Mais bien sur, ceci n'est qu'un avis personnel.

G.F (correspondant pour MédiaChartres)